Fiche Pratique N°94 : Passez à la facturation électronique sans abonnement – plateforme agréée gratuite et logiciel libre V1.5

20 nov, 2026 · @Gabriel

Objectif : *respecter l'obligation de facturation électronique sans payer d'abonnement ni confier votre gestion à une banque ou à un éditeur qui vit de vos données, en choisissant une plateforme agréée gratuite et, si vous le souhaitez, le logiciel libre Dolibarr.*

- ***Public visé :*** *micro-entrepreneurs, artisans, TPE, associations assujetties à la TVA*
- ***Temps estimé :*** *30 minutes (plateforme seule) à 2 heures (avec Dolibarr)*
- ***Difficulté :*** ★★☆☆☆ *(Facile) avec la plateforme seule ;* ★★★☆☆ *(Moyen) avec Dolibarr*
- ***Prérequis :*** *votre numéro SIREN, un extrait Kbis ou un justificatif d'immatriculation, une pièce d'identité du dirigeant, une adresse e-mail*
- ***Fiches associées :*** *N°10 (mail éthique), N°16 (mots de passe), N°18 (double authentification), N°19a à 19c (sauvegardes), N°20 (YunoHost)*
- ***À voir aussi :*** *le document complémentaire Facturation électronique : les voies de contestation de la réforme (PDF)*

PARTIE 1 : LES BASES (pour débutants)

1. Le problème : une obligation, et des offres « gratuites » qui ont un prix

Depuis le 1er septembre 2026, toute entreprise assujettie à la TVA en France doit pouvoir **recevoir** des factures électroniques. Elle devra aussi les **émettre** à partir du 1er septembre 2027 si c'est une PME ou une micro-entreprise. Une facture électronique n'est pas un PDF envoyé par courriel : c'est un fichier structuré qui passe obligatoirement par une **plateforme agréée** par l'administration fiscale.

Situation	Conséquence
Vous choisissez la plateforme proposée par votre banque	Votre facturation dépend de votre compte bancaire ; changer de banque devient compliqué
Vous prenez une offre gratuite d'un éditeur commercial	La gratuité sert à vous vendre ensuite la comptabilité, un compte pro ou des options
Vous laissez vos factures sur une plateforme sans en garder de copie	Vos données comptables ne sont plus chez vous
Vous attendez septembre 2027 pour vous en occuper	Vous découvrez la plateforme le jour où un client exige une facture conforme

Le risque : confier toute votre facturation, donc l'historique de votre activité, à un service choisi dans l'urgence et difficile à quitter. Ou, à l'inverse, ignorer l'obligation : la loi de finances pour 2026 prévoit des amendes (section 2).

Le bénéfice : une plateforme agréée gratuite, française, que vous pouvez changer à tout moment, et, si vous le voulez, un logiciel libre qui garde vos factures chez vous.

2. Les sanctions prévues

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°94 : Passez à la facturation électronique sans abonnement – plateforme agréée gratuite et logiciel libre V1.5

La loi de finances pour 2026 (loi n° 2026-103 du 19 février 2026, article 123) fixe les amendes suivantes :

Manquement	Sanction
Pas de plateforme agréée pour recevoir les factures	Mise en demeure de régulariser sous 3 mois, puis 500 € ; nouvelle mise en demeure, puis 1 000 € tous les 3 mois tant que la situation dure
Facture non émise sous forme électronique	50 € par facture, au plus 15 000 € par an
Données de transaction ou de paiement non transmises (e-reporting)	500 € par transmission, au plus 15 000 € par an
Première infraction	Pas de sanction si elle est corrigée spontanément ou dans les 30 jours suivant la première demande de l'administration

La réforme fait l'objet de contestations (recours, amendements, pétitions). Elles sont présentées à part, dans le document complémentaire Facturation électronique : les voies de contestation de la réforme (PDF), mis à jour régulièrement. D'ici là, les obligations restent celles du calendrier officiel (section 3).

3. Comprendre le système en 5 mots

Mot	Ce que c'est
Plateforme agréée (PA)	Le « bureau de poste » des factures : seule une plateforme immatriculée par la DGFiP peut envoyer, recevoir et transmettre les données au fisc. Anciennement appelée PDP.
Solution compatible	Un logiciel de facturation (Dolibarr, par exemple) branché sur une plateforme agréée. Il prépare les factures, mais ne peut pas les envoyer seul.
Annuaire	La liste officielle qui indique, pour chaque entreprise, sur quelle plateforme elle reçoit ses factures. Votre plateforme vous y inscrit.
Format structuré	Le fichier que lit l'ordinateur (CII, UBL ou Factur-X). Vous n'avez pas à le manipuler : la plateforme ou le logiciel le fabrique.
E-reporting	La transmission au fisc des données des ventes aux particuliers et à l'étranger, quand vous êtes assujetti à la TVA.

Calendrier officiel (Service Public, vérifié le 7 août 2026) :

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°94 : Passez à la facturation électronique sans abonnement – plateforme agréée gratuite et logiciel libre V1.5

Date	Micro-entreprises et PME	ETI et grandes entreprises
1er septembre 2026	Recevoir les factures électroniques	Recevoir et émettre
1er septembre 2027	Émettre aussi les factures électroniques (y compris en franchise en base de TVA)	—

Quatre nouvelles mentions apparaissent sur les factures : le numéro SIREN du client (s'il s'agit d'une entreprise), l'adresse de livraison si elle diffère, la nature de l'opération (biens, services ou les deux) et, le cas échéant, « Option pour le paiement de la taxe d'après les débits ».

4. Les trois solutions dans l'esprit du guide

Solution	Ce que c'est	Pour qui
Super PDP seule	Plateforme agréée française, immatriculée le 22 décembre 2025, données hébergées en France ; compte en ligne gratuit jusqu'à 1 000 factures par mois, émission et réception	Micro-entrepreneur ou artisan avec peu de factures, sans logiciel de gestion
Dolibarr + Super PDP	Dolibarr, logiciel libre de gestion (devis, factures, clients, stocks), avec son module gratuit EInvoicing branché sur Super PDP	Qui veut garder ses factures chez soi et un vrai outil de gestion
Dolibarr + un distributeur PDPLibre	PDPLibre est une association à but non lucratif, qui n'est pas elle-même une plateforme agréée : elle mutualise l'accès à la plateforme ESALINK pour ses distributeurs membres	Qui préfère être accompagné par un prestataire du monde du libre

Avant de commencer

- ☐ Votre numéro SIREN et votre numéro de TVA intracommunautaire (si vous en avez un)
- ☐ Un extrait Kbis ou un justificatif d'immatriculation au format PDF
- ☐ Une pièce d'identité du dirigeant (ou un justificatif France Identité)
- ☐ Une adresse e-mail professionnelle à laquelle vous avez accès durablement (fiche N°10)
- ☐ Un gestionnaire de mots de passe pour le nouveau compte (fiche N°16)
- ☐ La liste de vos fournisseurs réguliers, pour vérifier ensuite que leurs factures arrivent bien

5. Pas à pas : la plateforme Super PDP seule

1. Ouvrez le site `superpdp.tech` et cliquez sur **Créer un compte**.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

   - Vous devez voir : un formulaire de création de compte.
2. Renseignez votre entreprise (SIREN, raison sociale, adresse) et votre e-mail, puis choisissez un mot de passe long, enregistré dans votre gestionnaire.
   - Vous devez voir : un message vous demandant de confirmer votre adresse e-mail.
3. Confirmez votre adresse, puis activez la double authentification si elle est proposée (fiche N°18).
   - Vous devez voir : votre espace en ligne, encore vide.
4. Déposez les justificatifs demandés (Kbis, pièce d'identité) pour la vérification de votre entreprise.
   - Vous devez voir : un statut « en cours de vérification », puis « vérifié ».
5. Vérifiez que la plateforme vous inscrit dans l'annuaire comme adresse de **réception** de vos factures.
   - Vous devez voir : votre SIREN associé à Super PDP.
6. Prévenez vos fournisseurs réguliers : vos factures arrivent désormais sur votre plateforme agréée.
   - Vous devez voir : les premières factures fournisseurs dans votre espace.
7. Téléchargez régulièrement vos factures reçues et émises, et rangez-les dans vos sauvegardes (fiches N°19a à 19c).
   - Vous devez voir : un dossier daté de vos factures sur votre ordinateur et sur votre disque de sauvegarde.

⚠️ La vérification d'identité de Super PDP est annoncée à 2 € HT avec un minimum de 10 € HT par an : vérifiez sur la page des tarifs si elle s'applique au compte gratuit.

6. Pas à pas : Dolibarr branché sur Super PDP

Dolibarr est un logiciel libre que vous pouvez installer vous-même (sur un serveur YunoHost, fiche N°20) ou louer hébergé chez DoliCloud. La version 24 ou plus récente est recommandée.

1. Installez le module **EInvoicing** : **Accueil › Configuration › Modules et application › Installer des modules externes**, puis cherchez « EInvoicing » (module gratuit, également sur Dolistore).
   - Vous devez voir : le module EInvoicing dans la liste des modules.
2. Activez-le : **Accueil › Configuration › Modules/Applications**, ligne **EInvoicing**.
   - Vous devez voir : un lien qui signale les informations de société manquantes (SIREN, TVA, adresse, e-mail).
3. Complétez la fiche de votre société dans Dolibarr jusqu'à ce que le lien disparaisse.
   - Vous devez voir : la configuration du module sans alerte.
4. Créez votre compte sur `superpdp.tech` (section 5, étapes 1 à 4), puis, dans le menu **Applications**, créez une clé d'API au format **CII** avec l'adresse fournie par le module Dolibarr.
   - Vous devez voir : un **Client ID** et un **Client Secret**.
5. Copiez-les dans le module Dolibarr, cliquez sur **Enregistrer**, puis sur **Se connecter (Générer le jeton d'accès)**.
   - Vous devez voir : la connexion à Super PDP confirmée.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

6. Dans l'onglet **Options**, choisissez le protocole **CII** et activez d'abord **l'importation des factures d'achat** (la réception, obligatoire). Laissez l'envoi des factures clients désactivé pour l'instant.
    - Vous devez voir : la réception activée, l'émission désactivée.
7. Recevez vos factures : **Accueil › Facturation › Gestion des factures électroniques › Synchronisation des factures électroniques**. Si un fournisseur ou un produit manque, créez-le ou associez-le, puis relancez.
    - Vous devez voir : les factures fournisseurs importées dans Dolibarr.
8. Approuvez ou refusez chaque facture reçue avec le bouton **Facture électronique**.
    - Vous devez voir : le statut de la facture mis à jour (approuvée ou « Refusé par le client »).

⚠️ Une facture électronique transmise ne se modifie plus : en cas d'erreur, il faut émettre un avoir puis une nouvelle facture. Faites vos essais sur une facture de test avant d'activer l'émission, au plus tard pour le 1er septembre 2027.

7. Bons réglages

Réglage	Pourquoi
Double authentification sur la plateforme	Elle contient l'historique de votre activité et des données de vos clients
Export régulier des factures	La plateforme n'est pas votre archive : gardez une copie chez vous
Synchronisation automatique dans Dolibarr seulement après quelques jours d'usage manuel	Vous comprenez d'abord ce que fait le module
Format CII plutôt que Factur-X dans Dolibarr	C'est le format recommandé par la documentation du module
Les quatre nouvelles mentions dans vos modèles de factures	SIREN du client, adresse de livraison, nature de l'opération, option sur les débits

8. Dépannage

Symptôme	Cause possible	Action
Un fournisseur dit qu'il ne vous trouve pas	Vous n'êtes pas encore inscrit dans l'annuaire, ou sous un autre SIREN	Vérifiez votre statut dans votre espace de la plateforme ; donnez votre SIREN au fournisseur
La synchronisation Dolibarr s'arrête	Un fournisseur ou un produit de la facture n'existe pas dans Dolibarr	Créez-le ou associez-le à un élément existant, puis relancez

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°94 : Passez à la facturation électronique sans abonnement – plateforme agréée gratuite et logiciel libre V1.5

Symptôme	Cause possible	Action
La connexion Dolibarr – Super PDP échoue	Clé d'API mal copiée ou jeton expiré	Recréez la clé, recopiez Client ID et Client Secret, régénérez le jeton
Une facture émise contient une erreur	Une facture transmise n'est plus modifiable	Émettez un avoir, puis une nouvelle facture
Vous recevez encore des PDF par courriel	Votre fournisseur n'est pas encore passé à l'émission (obligatoire pour lui en 2026 ou 2027 selon sa taille)	Acceptez-les en attendant ; demandez-lui d'utiliser l'annuaire

PARTIE 2 : ALLER PLUS LOIN (pour intermédiaires et avancés)

9. Comparer les offres gratuites

Offre	Gratuit	Ce qui est payant	Esprit du guide
Super PDP	Émission et réception jusqu'à 1 000 factures par mois	API au-delà, vérification d'identité	Français, hébergé en France, compatible Dolibarr
Distributeurs PDPLibre (ESALINK)	Selon le distributeur	Selon le distributeur	Association à but non lucratif, accès mutualisé
Indy, Abby, Tiime, Shine, Qonto	Facturation électronique	Comptabilité, déclarations, compte pro	Gratuité d'appel, données chez l'éditeur ou la banque
Pennylane	Jusqu'à 1 200 factures par an pour les micro-entreprises	Comptabilité complète	Idem
Odoo Facturation	Une application, utilisateurs illimités	Les autres applications	Base libre (Community), offre gratuite en ligne propriétaire

Les comparatifs en ligne sont souvent rémunérés à l'inscription : vérifiez toujours les conditions sur la page tarifs de la plateforme elle-même.

10. Changer de plateforme

Vous pouvez changer de plateforme agréée à tout moment. La nouvelle plateforme s'occupe des démarches ; le changement est enregistré dans l'annuaire au plus tard 15 jours ouvrés après l'accord de l'ancienne ou la fin de son délai d'opposition, et l'ancienne doit transmettre les informations nécessaires

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

sous 5 jours ouvrés. C'est une raison de plus de garder vos factures chez vous : le jour où une offre gratuite devient payante, vous partez sans rien perdre.

11. Cas particuliers

- **Vous ne vendez qu'à des particuliers :** pas de facture électronique à émettre pour eux, mais vous devez quand même pouvoir recevoir celles de vos fournisseurs. L'e-reporting des ventes aux particuliers concerne les entreprises assujetties à la TVA.
- **Association :** si elle n'est pas assujettie à la TVA, elle n'est en principe pas concernée. Si elle l'est (activités lucratives), les mêmes règles s'appliquent.
- **Dolibarr chez vous :** installez-le sur un serveur que vous maîtrisez et sauvegardez la base de données ; la plateforme agréée ne garde pas votre gestion.

À savoir avant de se lancer

Crainte fréquente	La réalité
« Je dois acheter un logiciel. »	Non : un compte gratuit sur une plateforme agréée suffit pour recevoir et émettre.
« Un PDF envoyé par courriel, c'est une facture électronique. »	Non : la facture électronique est un fichier structuré qui passe par une plateforme agréée.
« Ma banque m'impose sa plateforme. »	Non : vous choisissez librement, et vous pouvez en changer à tout moment.
« Micro-entrepreneur, je ne suis pas concerné. »	Si : réception depuis le 1er septembre 2026, émission vers les entreprises à partir du 1er septembre 2027.
« Le logiciel libre n'est pas prêt. »	Dolibarr dispose d'un module gratuit relié à des plateformes agréées ; il est récent : testez-le d'abord en réception.

Challenge 7 jours

- **Jour 1 :** rassemblez SIREN, Kbis et pièce d'identité au format PDF.
- **Jour 2 :** créez votre compte sur la plateforme, activez la double authentification et demandez-lui par écrit où sont hébergées vos données.
- **Jour 3 :** déposez vos justificatifs et vérifiez votre inscription dans l'annuaire.
- **Jour 4 :** prévenez vos cinq fournisseurs principaux.
- **Jour 5 :** ajoutez les quatre nouvelles mentions à vos modèles de factures.
- **Jour 6 :** créez votre dossier d'archives et faites un premier export.
- **Jour 7 :** si vous voulez aller plus loin, installez Dolibarr et testez la réception.

Vous allez constater : que l'obligation se règle en une soirée, sans abonnement, et que vous restez libre de changer de plateforme.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°94 : Passez à la facturation électronique sans abonnement – plateforme agréée gratuite et logiciel libre V1.5

En résumé (ce que vous gagnez)

Action	Gagné	Renvoi
Compte sur une plateforme agréée gratuite	Conformité sans abonnement	Section 5
Dolibarr branché sur la plateforme	Gestion libre, factures chez vous	Section 6
Export régulier des factures	Archives à vous, départ possible à tout moment	Sections 7 et 10
Nouvelles mentions dans vos modèles	Factures conformes	Section 3

À retenir absolument

- Recevoir les factures électroniques est obligatoire depuis le 1er septembre 2026 ; les émettre le sera pour les PME et micro-entreprises le 1er septembre 2027.
- Seule une plateforme agréée par la DGFiP peut envoyer et recevoir ; un logiciel comme Dolibarr se branche dessus.
- Il existe des plateformes gratuites, que vous pouvez quitter à tout moment ; gardez toujours une copie de vos factures chez vous.
- Sans plateforme de réception, vous vous exposez à des amendes après une mise en demeure (section 2).

Test final :

1. Votre entreprise apparaît dans l'annuaire avec votre plateforme de réception.
2. Une facture fournisseur est arrivée sur votre plateforme (ou dans Dolibarr).
3. Vos modèles de factures portent les quatre nouvelles mentions.
4. Une copie de vos factures est dans vos sauvegardes. ✅

Références

- Service Public Entreprendre – Comment se mettre en conformité avec l'obligation de facturation électronique ? (vérifié le 7 août 2026)
- Service Public Entreprendre – Facturation : mentions obligatoires (vérifié le 11 août 2026)
- impots.gouv.fr – Facturation électronique et plateformes agréées
- Super PDP – Plateforme agréée de facturation électronique
- Digitiz – Avis Super PDP : immatriculation, gratuité, hébergement
- Wiki Dolibarr – Module EInvoicing (Generic, FR...)
- DoliCloud – Guide de la facturation électronique avec Dolibarr (PDF)
- PDPLibre – Association pour une facturation électronique abordable
- PDPLibre – Solutions et distributeurs membres

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°94 : Passez à la facturation électronique sans abonnement – plateforme agréée gratuite et logiciel libre V1.5

- LinuxFr – La plateforme PDPLibre et la facturation électronique (« Libre à vous ! », 21 octobre 2025)
- QuellePlateforme – Plateformes de facturation électronique gratuites
- Service Public Entreprendre – Facturation électronique : les sanctions précisées par la loi de finances pour 2026 (20 février 2026)

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA